



Distr.
GENERALE
S/8671
5 juillet 1968
ORIGINAL : FRANCAIS

LETRE DATEE DU 5 JUILLET 1968 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir, pour l'information des membres du Conseil de sécurité, le texte ci-après de la déclaration du Gouvernement Royal du Cambodge en date du 2 juillet 1968 :

"Le samedi 29 juin 1968, vers 13 h 45, deux hélicoptères des forces armées des Etats-Unis ayant violé l'espace aérien du Cambodge ont attaqué à la mitrailleuse un groupe d'habitants khmers du village de Svay A Ngong, Srok de Kompong Trabek, province de Prey Veng, qui travaillaient dans leurs rizières à environ un kilomètre de la frontière du Viet-Nam.

Pendant plus d'une demi-heure, les pilotes américains se sont acharnés sur ces paysans, parmi lesquels des femmes et des enfants. Quatorze personnes ont été tuées, quatre grièvement blessées. Les treizes survivants au massacre ont déclaré aux enquêteurs de la Commission internationale de contrôle que les appareils américains volant quelques mètres du sol se sont livrés à une véritable chasse à l'homme, poursuivant et fauchant les uns après les autres ceux qui s'efforçaient de fuir.

Le Gouvernement Royal du Cambodge dénonce cette agression d'une sauvagerie sans précédent contre les paisibles populations civiles cambodgiennes et souligne le caractère atroce de cette action de génocide perpétrée par les Etats-Unis d'Amérique. Il en appelle solennellement à l'opinion mondiale, à toutes les grandes organisations internationales et aux pays civilisés pour que ce nouveau crime reçoive la condamnation qui s'impose.

Le Gouvernement Royal souhaite qu'une action internationale soit entreprise pour obliger les Etats-Unis à mettre fin sans délai à l'assassinat délibéré des populations cambodgiennes, et indochinoises en général. Les crimes d'une barbarie inouïe commis par l'aviation américaine en territoire khmer concernent l'humanité entière."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Je vous prie d'agréer, etc.

Le Représentant permanent du Cambodge,

(Signé) HUOT SAMBATH

